

3 octobre 2016

## L'Action de grâces dans la Ville de Brampton

L'Hôtel de Ville de Brampton sera fermé le lundi 10 octobre pour l'Action de grâces. En conséquence, plusieurs services municipaux ne seront pas offerts ou le seront à des niveaux de service réduits. Les résidents ne pourront pas présenter de demandes pour des permis de mariage, payer leurs amendes de stationnement ou demander un permis en personne pendant cette période. Pour les options en ligne, veuillez visiter [www.brampton.ca](http://www.brampton.ca)

Plusieurs services seront offerts comme d'habitude, y compris : Le service d'incendie et d'urgence et les services responsables de l'application des règlements municipaux. Pour plus d'informations sur les changements aux services ou fermetures à de la Ville de Brampton, veuillez appeler le 311 ou visiter le site [www.brampton.ca](http://www.brampton.ca)

### Services de Brampton Transit

L'horaire de Brampton Transit pendant la fin de semaine de l'Action de grâces sera le suivant :

- Vendredi 7 octobre : Service régulier de jour de semaine
- Samedi 8 octobre : Service régulier du samedi
- Dimanche 9 octobre : Service du dimanche/Service des jours fériés
- Lundi 10 octobre : Service du dimanche/Service des jours fériés

Les magasins de Brampton Transit seront fermés le 10 octobre.

Pour de l'information sur les itinéraires et les horaires, appelez au 905-874-2999 ou visitez le site [www.bramptontransit.com](http://www.bramptontransit.com) et utilisez « Next Ride » pour de l'information en temps réel sur le prochain autobus. Vous pouvez visualiser l'information concernant le prochain autobus sur un téléphone intelligent ou un autre appareil mobile en allant à [nextridge.brampton.ca](http://nextridge.brampton.ca)

### Parcs et activités récréatives

La plupart des installations récréatives sont ouvertes la fin de semaine de l'Action de grâces. Veuillez appeler votre centre récréatif local, le 311 ou visiter le site [www.brampton.ca](http://www.brampton.ca) pour confirmer l'horaire des activités.

Le bureau d'administration des activités récréatives sera fermé le 10 octobre.

### Sécurité en matière de feux d'artifice

En septembre 2016, le Conseil municipal a approuvé un nouveau règlement afin de permettre l'utilisation des feux d'artifice à courte portée sur toutes les propriétés résidentielles de Brampton le jour de la fête de Victoria, de la fête du Canada, de Diwali et la veille du jour de l'An sans avoir à demander un permis.

La sécurité est la priorité absolue et le nouveau règlement interdit aussi la vente et l'utilisation des pièces pyrotechniques de type fusée pour utilisation personnelle. Ces pièces pyrotechniques, comme les chandelles romaines, les flambeaux, les fusées et les barrages, peuvent parcourir plus de 3 mètres (10 pieds) à partir de leur point d'allumage.

Aucun feu d'artifice n'est prévu à Brampton la fin de semaine de l'Action de grâce. L'Action de grâce n'est pas l'un des quatre jours de l'année où les gens sont autorisés à utiliser des pièces pyrotechniques de courte portée dans la Ville de Brampton.

Pour plus d'information sur l'utilisation de feux d'artifice dans la Ville de Brampton, composez le 311 ou visitez [www.brampton.ca/règlements](http://www.brampton.ca/règlements)

### **Bibliothèque de Brampton**

Toutes les succursales de la Bibliothèque de Brampton seront fermées le lundi 10 octobre, jour de l'Action de grâce. Il s'agit des succursales suivantes : Chinguacousy dans le Civic Centre, Cyril Clark, Four Corners, Gore Meadows, Mount Pleasant Village et South Fletcher. Pour plus d'information, appeler le 905-793-4636 ou le 311, ou visitez [www.bramptonlibrary.ca](http://www.bramptonlibrary.ca)

-30-

### **CONTACT MÉDIA**

Natalie Stogdill  
Coordonnatrice média  
Ville de Brampton  
905-874-3654 | [natalie.stogdill@brampton.ca](mailto:natalie.stogdill@brampton.ca)